



1 S'Besler Blätt'la

Le bulletin d'informations de la commune de Bisel



- *François Clémenceau, 80 ans
- *3 responsables d'association, mis à l'honneur
- *Cérémonie des vœux
- *Crue au barrage
- *Travaux à l'Erlenweiher
- *Le FC Bisel renaît



Robert W.



L'ordre du jour retenu est le suivant :

Jérémie Burgy (procuration à Marc Berger), Denis Groell (proc. à Edouard Riff) et Cindy Barret (proc. à Elisabeth Zeyer) sont excusés.

Edouard Riff est désigné secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité

- 1. Le conseil approuve l'acquisition par la commune de la parcelle 212 section 5 d'une superficie de 7ares 70, estimée à 722,78 € et mise en vente par M. ENDERLIN Benoit **Unanimité****
- 2. Recrutements d'agents contractuels : le conseil approuve cette délibération de principe Elle permet au maire d'embaucher rapidement un agent en remplacement d'un agent malade sans passer par le centre de gestion. **Unanimité****
- 3. Rénovation énergétique et accès PMR de la Mairie : le conseil approuve le choix de la commission "Appels d'offres" de retenir M. Daniel Munck qui a chiffré son projet à 56 357 € HT. Celui de M. Coiffier DPLG se monte à 59 224 € HT et celui de M. Stéphane Herrgott à 61 727 € HT. **Unanimité****

4. Demande de subvention par le C.L.E.E. (Comité Local Ecole Entreprise) Sundgau pour le Forum des métiers et de l'orientation 2024 à Durmenach.

*Le conseil ne donne pas suite car le Syndicat Intercommunal des Affaires scolaires de la Vallée de la Largue a vocation de soutenir les projets du collège. **Unanimité***

5. Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations: **Unanimité**

Permis de construire

**SCEA Gaerllé: extension d'un bâtiment de stockage sur existant, rue des Vergers (permis signé par E. Riff, 1er adjoint)*

**M. Rodolphe Fradin et Mme Laetitia Lobmeyer: ajout d'une baie vitrée au 36B, rue Principale*
Déclaration préalable

**M. Nebojsa Markovic: terrasse au 3, rue du Moulin*

**M. Henri Burtschy: division foncière rue des Vergers*

**M. Frédéric Burtschy: piscine au 6A rue de Heimersdorf*

6. Débat d'orientation budgétaire: le conseil liste des différentes réalisations envisageables.

Reports 2023:

**Travaux de réfection (point à temps ou revêtement) rue de Largitzen, rue de Moernach et rue des Vergers pour 47 055,40 € (subvention: 23 618 €).*

**Réfection étang du Erlenweiher: réalisé pour 2 647,20 € et cheminée de l'église: 1 200 €*

Année 2024:

**Rénovation de la mairie: 500 000 € et réfection de l'escalier de l'église gauche: 17 412 €*

**Aménagement d'une plateforme pour poser une auge rue des Forges*

**Sécurité aux entrées de village*

**Achat Karcher: 4000 €*

**Reliure des archives: 758,22 €*

**Copeaux pour aire de jeux: 2 400 €*

**MPT réfection des toilettes hommes: 15 000 €*

**Réserve d'eau près de l'église : 10 000 euros (subvention 60 à 80% attendue)*

**Balayage des rues: 750 € + 150€ HT si passage de la brosse métallique*

**Curage des 82 tabourets syphons: 1 700 € et désherbage du cimetière (2 passages) : 2 750 €*

** Busage fossé Hueb*

**Recherchons une auge à poser rue des Forges
près du panneau "Les puits soufflants"**



Compte-rendus de réunions

•Compte-rendu de la réunion PLUI à Riespach

*La consommation d'espace sera contrôlée.

*Le PLUI est modifiable mais non révisable.

*Les espaces de construction possibles dans le village sont à identifier.

*La mise en place du PLUI Bisel, Feldbach et Riespach se fera entre janvier 2024 et avril 2026.

*Joseph Berbett fait le CR de la réunion du bureau de la Comcom du 18 janvier

*Gaël Lambalot fait le CR de l'AG du Comité de gestion de la MPT du 31 janvier

*La marche gourmande: 475 participants et un solde de 8 567,90 €.

*Le budget 2023 affiche un solde de 7 188,90 €

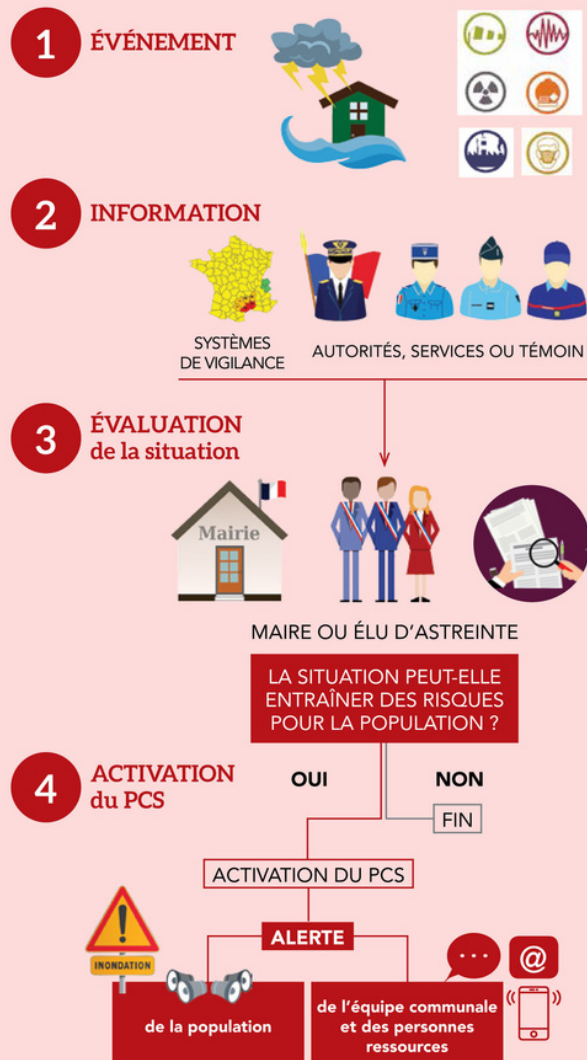
*L'AG décide pour 2024 d'affecter 10 000 € à la réfection des toilettes dames et 8 057,19 € au report à nouveau.

*La 8ème balade gourmande aura lieu le 22 septembre sur le thème du patrimoine.

*Une formation obligatoire à la sécurité incendie et au secourisme sera organisée pour les responsables des utilisateurs de la salle vendredi 1 mars.



Le Plan Communal de Sauvegarde



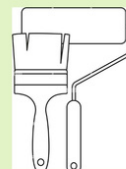
Un PCS, c'est quoi ?

Il s'agit d'un plan destiné à coordonner et mettre en place les moyens de secours utilisables par la mairie. Ce type de plan est mis en œuvre lors d'événements climatiques importants, lors de catastrophes naturelles et/ou technologiques et chaque fois qu'une situation particulière le nécessite. Ce document vise à améliorer la prévention et la gestion des crises.

Il est obligatoire avant juin 2024 et est rédigé à l'initiative du maire.

Journée
citoyenne

8h-12h30



25 mai 2024
Bisel

Infos: mairie 03 89 25 60 55



La mise en place du chemin du patrimoine a été terminée par Marc et Jordan. Vous pouvez d'ores et déjà le découvrir à partir de la mairie. Le dépliant de la balade est à disposition dans un porte document. L'inauguration est fixée au samedi 9 mars à 16h

Le conseil s'informe

*Les élections européennes auront lieu le 9 juin de 8h à 20h à la MPT.

*Vente de l'ancienne école maternelle

L'Agence du Rosenberg à Ferrette se charge de la mise en vente au prix de 150 000 euros nets vendeur. Quelques travaux sont à prévoir(nouveau branchement avec compteur de l'eau potable et de l'électricité). Une servitude sera créée pour l'assainissement.

*Changement de transformateur ENEDIS rue Herbrig

Enedis procédera au changement

*Entrée d'agglomération rue de Heimersdorf

Suite aux accidents lors des journées de verglas, le conseil décide de prendre l'attache de l'Unité Routière pour prendre les mesures appropriées.

SPA

Il est impératif de déposer tout animal domestique trouvé accidenté ou mal en point directement auprès d'un vétérinaire de garde. La facture sera prise en charge par la SPA



Jordan Fischer propose de créer une association de bricolage et lance un appel pour trouver des personnes intéressées.

Des ateliers pourront être mis en place pour des réalisations personnelles ou communales (décos de Pâques et de Noël notamment)

Atelier Décor de Pâques
Lundi 26 février à 13h
à l'atelier communal

Les personnes intéressées voudront bien se signaler à la mairie: 0389256055



Bisel Commune Nature 2 libellules

La Trame Verte et Bleue

La trame verte fait référence aux **milieux naturels et semi-naturels terrestres**. La trame bleue fait référence aux **réseaux aquatiques et humides** : fleuves, rivières, canaux, étangs, zones humides.

Pierre Yves Leroide de la Comcom proposera aux élus des ateliers qui pourraient permettre à la commune de réaliser **des projets**.

Partie 1 : Présentation des principes et éléments constitutifs de la Trame Verte, Bleue et Noire

Partie 2 : Atelier d'**identification des éléments** de la TVB de la commune

***Les grands axes de déplacement des espèces** au sein de la CCS issus du Schéma Régional de Cohérence Ecologique d'Alsace ;

*La TVB au sein et entre les communes : identification des **principaux réservoirs de biodiversité** et **corridors locaux** dans la commune et lien avec les communes voisines ;

***Matérialisation des projets** ou réflexions pour la préservation/restauration de la TVB communale.

Partie 3 : **Restitution cartographique** et échange sur les pistes d'**actions concrètes à mener sur la commune**.



	Laisser un arbre mort
	Semer une prairie naturelle
	Laisser une zone en friche naturelle
	Planter un bout de haie
	Protéger un milieu naturel « sauvage »
	Planter des arbres fruitiers
	Planter un arbre isolé
	Poser un crapauduc
	Poser des panneaux de signalisation
	Planter une ripisylve
	Créer une zone humide